



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 245-DGSR/PRMP/26

1. Le **DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Fourniture des habillements du personnel (a commande)**".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Direction generale de la securite routiere a Alarobia Amboniloha**
Rue : **Rainivoninahitriariavo**
Etage / Numero de Bureau : **Immeuble vitré, rez de chaussée bureau UGPM**
4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Direction generale de la securite routiere, immeuble vitr rez de chaus bureau UGPM a Alarobia Amboniloha et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
 - Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
 - Soit en espèce
 - Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir **Direction generale de la securite routiere, bureau du standard a Alarobia Amboniloha** au plus tard le **15/06/2026 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 03/06/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics